ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

CHAMSI
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 30 rue devosge
21000 Dijon
982 676 777 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 23/06/2026 l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de gérants de M. HAJ AWAD Mohamad Rami, M. HAJ AWAD Moustafa, Mme HAJ AWAD Shahd.
Mention au RCS de Dijon

AL26023426

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL THILL
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 845 Cours de Gray
21850 ST APOLLINAIRE
415 270 347 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 octobre 2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 22 mai 2026, le capital social a été réduit d'une somme de 6 000 euros, pour être ramené de 20 000 euros à 14 000 euros par rachat et annulation de 150 parts sociales.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à VINGT MILLE (20 000) €uros
Il est divisé en 500 parts, numérotées de 1 à 500 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir
Monsieur THILL Marcel
A concurrence de 150 parts, numérotées 1 à 150
En rémunération de son apport,..150 parts
Monsieur THILL Laurent
A concurrence de 350 parts, numérotées 151 à 500
En rémunération de son apport,..350 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social 500 parts
Les associés déclarent que ces parts son réparties entre eux dans les proportions ci-dessus indiquées et qu'elles sont toutes souscrites et libérées intégralement. »
Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à QUATORZE MILLE euros (14 000 euros).
Il est divisé en 350 parts, numérotées de 151 à 500, savoir :
Monsieur THILL Laurent
A concurrence de 350 parts, numérotées 151 à 500
En rémunération de son apport,..350 parts »
Pour avis,
La Gérance.

AL26023634

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FLORENCE TRIBOLET CHAGNEUX SAS
SASU au capital de 1 000 €
Siège social :
15 Rue du Stade 21110 Aiserey
983 508 532 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 20/06/2026 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. TRIBOLET CHAGNEUX Florence, demeurant 15 Rue du Stade 21110 Aiserey pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL26023470

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LENEUF DOMINIQUE
Société civile d'exploitation agricole
en liquidation
au capital de 30 489,80 euros
siège social et liquidation :
9 Rue du Moulin 21130 CHAMPDOTRE
immatriculé sous le numéro
343 231 452 au RCS de DIJON

l'Assemblée Générale réunie le 31/12/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lucie LENEUF, demeurant 9 Rue du Moulin 21130 CHAMPDOTRE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis. Le Liquidateur

AL26023524

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Avis de clôture de liquidation
Société coopérative agricole à capital variable
CUMA DU BOIS DES DAMES Siège social
Mairie – Tart – L'abbaye – 21110 TART
N° d'agrément 210373 N° d'immatriculation au RCS : Dijon 423 026 806
Aux termes de l'AG ordinaire en date du 29/06/2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au GTC de Dijon.
Les liquidateurs

AL26023676



// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 20/07/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Volnay : Loué – Objectif : Maintien de la société exploitante Vigne AOC Volnay 1er Cru – Urbanisme : RNU - 39 a 98 ca 'CHANLIN' : AB-0110—0111—0112—0113—0115—0116
Volnay : Loué – Objectif : Maintien de l'exploitant – Vigne en AOC Volnay – Urbanisme : RNU 6 a 18 ca 'LA BOUCHERE' : AB-0028
Dossier VILLERS-ROTIN – BILLEY – AUXONNE – CHEVIGNY (39)
Objectif : Maintien des occupants
Terres, prés, landes, jardins, bois et bâtiment d'exploitation
Villers-Rotin : 44 ha 41 a 58 ca 'VILLAGE' : A-0515—0516—0530—0557—1196 - 'L AIGE BOUCHET' : A-1219—1291ZB-0018 - 'LA CORVEE' : A-0610—0640—0644—0647 - 'CHAMPS DE LA CORVEE' : A-0827—0829—0835—0836—0837—0838—1204—1304—1307—1311—1314 - 'LE BAS VRIL' : A-0762 - 'LE FRAISEY' : A-0309 - 'LES FLEES' : ZA-0001 - 'CHAMPS DE LA GAUDARDE' : ZA-0046 - 'LES PLANTES' : ZB-0032 - 'LA VEVRE' : ZC-0049—0050—0051—0053—0062 - 'PRESDU PONT' : ZC-0039—0041—0042 - 'SUR LES VINS' : ZC-0037—0038
Urbanisme : RNU
Billey : 2 ha 19 a 10 ca 'CHAMPS DE LA CENSUAIRE' : ZA-0007—0008
Urbanisme : RNU
Auxonne : 6 ha 30 a 20 ca 'CHAMPS DE CROIX DE L HERMI' : ZA-0002—0003—0004—0005—0006—0008 - 'LA CORVEE DE SOIRANS' : ZA-0011 - 'AU GRAND POIRIER' : ZC-0034
Urbanisme : Zone A du PLU
Chevigny (39) : 17 ha 86 a 94 ca 'A CORBOT' : AB-0048—0050—0079—0082ZB-0145 - 'A VERDAN' : B-0481—0484 - 'PRESDU CHENE' : ZA-0029 - 'PRESPARISOT' : ZA-0032 - 'FONTAINE DEA' : ZA-0045—0047—0048 - 'PRESJOLY' : ZB-0153 - 'AUX SABLONS' : ZB-0056 - 'AUX CASSERS D EN HAUT' : ZB-0065 - 'EN NECHELOTTE' : ZD-0080 - 'AU DESSUS DE RONDOT' : ZD-0148—0149 - 'A LAMANERE' : ZE-0013 - 'VIELLE FIN' : ZH-0015
Urbanisme : Zone N, u et A du PLU
Dossier CORPOYER-LA-CHAPELLE – DARCEY :
Libre - Sol et sous-sol d'un ensemble de parcelles en nature de prés, terres, landes.
Les parcelle situées sur la Commune de CORPOYER LA CHAPELLE cadastrées section ZA numéros 1 et 24, ZB numéros 6,7 et 9 et sur la Commune de DARCEY cadastrée section ZE numéro 4 supportent diverses servitudes constituées spécialement en vue de l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien sur les parcelles voisines.
Corpoyer-la-Chapelle : 26 ha 59 a 60 ca 'LE HAUT DE SAUSSEY' : ZA-0024 - 'LES CORS' : ZA-0001 - 'LES FOUIES' : ZB-0006—0007—0009 – Urbanisme : RNU
Darcey : 3 ha 24 a 10 ca 'EN DRESILLY' : ZE-0004 – Urbanisme : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **10/08/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023672

// CONSTITUTION

Amandine Senot Avocat
2 bis rue de cap vert - 21800 QUETIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 24/04/2026, il a été constitué la société BOUDINA MED, Société de Participations Financières de Professions Libérales de médecins à responsabilité limitée.
Capital social : 80 000 €.
Siège : 7 chemin des Echaillons 21000 Dijon.
Objet : la prise, la gestion et la cession de participations financières dans toute société d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Gérant : Yoann BOUDINA, 7 chemin des Echaillons 21000 Dijon.
RCS DIJON.

AL26023630

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : AVG
FORME : Société civile
CAPITAL : 521 301 €
SIEGE SOCIAL : 37 Rue Général Leclerc 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
OBJET : L'acquisition, la gestion, l'administration et la cession, sous toutes leurs formes, de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer
DUREE : 99 ans
APPORT EN NUMERAIRE : 1 €
APPORT EN NATURE : 401 parts sociales de la SARL PHILIPPE GIRARD, immatriculée sous le n° 417.607.835 RCS DIJON évaluées à 521 300 €
GERANCE : Monsieur Arnaud GIRARD demeurant 37 Rue Général Leclerc 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire
IMMATRICULATION au RCS de DIJON

AL26023642

AVIS DE CONSTITUTION

LE PARTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 8 Place de l'hôtel de ville - 21190 MEURSAULT
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MEURSAULT du 9 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LE PARTAGE
Siège : 8 Place de l'hôtel de ville - 21190 MEURSAULT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet :
- La restauration, type traiteur, plat du jour, sandwich, biscuits secs de conservation, à consommer sur place ou à emporter,
- La vente de tous produits alimentaires ou non et accessoires dérivés, non règlementés,
- La vente de toutes boissons alcoolisées ou non alcoolisées,
- L'exercice de toutes prestations de cuisine à domicile, cours de cuisine (hors organisme de formation),
- La livraison de plats aux entreprises et aux particuliers.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité représentant les deux-tiers au moins des voix des associés présents ou représentés.
Président :
Madame Marie DAUJAT, demeurant 8 Rue Martray - 21190 MEURSAULT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL26023645

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/06/2026 à SAULON LA CHAPELLE, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ELEVAGE DE LAYER
Siège : 30 Rue de Layer 21910 SAULON LA CHAPELLE
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 178 200 euros
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, conformément à l'article 88 § II de la loin°2010-788 du 12 juillet 2010, la production et la commercialisation d'énergies renouvelables issues d'installations photovoltaïques ou d'éoliennes conformément à la loi d'orientation agricole du 27 juillet 2010 article 48, les activités de déneigement des routes au moyen d'une lame communale, intercommunale ou départementale, et le salage de la voirie communale, intercommunale ou départementale
En application de l'article L 320-1 du code rural et de la pêche maritime, la société peut, sans perdre son caractère civil, compléter ses activités mentionnées ci-dessus par des activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole.
Durée : 99 ans
Apports : des biens mobiliers pour un montant de 178 200 euros
Gérant : Monsieur Ludovic LUCOT demeurant 30 Rue de Layer 21910 SAULON LA CHAPELLE
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de DIJON.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, La gérance

AL26023654

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : AVG IMMO
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 37 Rue Général Leclerc 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 ans
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €
GERANCE : Monsieur Arnaud GIRARD demeurant 37 Rue Général Leclerc 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire
IMMATRICULATION au RCS de DIJON

AL26023664

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

WIMMER FRANCE
SARL au capital de 30 000 euros
Siège social : Rue Saint-André
58 170 LUZY
RCS NEVERS 500 629 183

Le 28/04/26, l'associé unique a décidé de prendre pour nouvelle raison sociale : SCIERIE DE LUZY
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL26023396

MODIFICATIONS MULTIPLES

SPL CONFLUENCE
Société publique locale,
Capital social : 100.000,00 euros
Siège social: La Jonction 58300 DECIZE
RCS NEVERS 750984064

L'AG ordinaire annuelle et extraordinaire du 30.06.2026 a, sur proposition du conseil d'administration :
D'une part, pris acte de l'expiration des mandats des administrateurs suivants : Madame Sandra BOUILLON demeurant 15 rue du Chêne 58240 FLEURY SUR LOIRE, Monsieur Philippe ROLLIN demeurant 8 ter rue de la raie 58300 DECIZE, et Monsieur Didier MOREAU demeurant Chemin de Mussy La Vignonnerie 58300 AVRIL SUR LOIRE, et a décidé de nommer en qualité de nouveaux administrateurs : Monsieur Anthony NEANT demeurant 15 rue du Carnat 58300 SOUGY SUR LOIRE; Monsieur Alain MOREAU demeurant 5 rue de la Raie 58300 DECIZE, et Madame Pascale SIMMONET demeurant 175 rue de Bellevue 58160 SAINT OUEN SUR LOIRE,
Et d'autre part, décidé de supprimer les activités suivantes de l'objet social : Exploitation d'un centre technique fluvial (CTF) au port de La Copine, commune de Champvert : Toutes prestations permettant la manutention et le transport des bateaux (sortie et mise à l'eau) ainsi que toutes prestations en lien avec les bateaux fluviaux, leurs propriétaires ou locataires : Réparation et entretien des bateaux; Location de parking ou amarrages pour bateaux, voitures, camions, camping-car, caravanes, engins…; Convoyage et location d'engins terrestre et aquatique; Formation (initiale et continue); Tout négoce en lien avec l'entretien et la maintenance des bateaux fluviaux : Courtage et négoce; Vente de pièces détachées et d'accastillage; Avitaillement et vente de carburant et produits pétroliers; ainsi que les activités relatives à l'exploitation d'espaces numériques, de télécentres, de magasins de vente directe ou d'accastillage, ainsi que les activités d'entretien des bateaux, et de modifier en conséquence l'article 3 - "objet" des statuts, lequel est désormais rédigé comme suit :"ARTICLE 3 - OBJET : La Société a pour objet :
Exploitation d'installations touristiques et évènementielles : port de Decize y compris hôtel, bar-restaurant, gîtes ainsi que la gestion de toutes structures concernant le développement du port.
Animations évènementielles, culturelles et de loisirs qu'elles relèvent de la compétence «développement économique» de la Communauté de communes ou de la compétence des communes, en vertu de l'article L.111-1 du Code du tourisme, leur confiant la gestion des manifestations locales et d'équipements communaux d'accueil tels que les campings, gîtes ou bases de loisirs qui relèvent de l'action touristique.
Exploitation d'hébergement et d'activités touristiques ou ludiques communales ou intercommunales comprenant : Hébergement et restauration; Gestion des activités liées ou connexes.
D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation
.Elle exercera ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires, et pour leur compte exclusif."Mention sera faite au RCS de NEVERS,
Pour avis, le Conseil d'Administration.

AL26023638

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SPL CONFLUENCE
Société publique locale,
Capital social : 100.000,00 euros
Siège social : La Jonction 58300 DECIZE
RCS NEVERS 750984064

Suivant délibération en date du 20.05.2026, le Conseil d'Administration a nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, Monsieur Alain MOREAU, demeurant 5 rue de la Raie 58300 DECIZE, à partir du même jour, en remplacement de Madame Régine ROY, demeurant 1 rue du Commandant Champenier 58160 IMPHY.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.
Le Conseil d'Administration

AL26023639

AVIS DE MODIFICATIONS

ESPACE AVENTURES
SAS au capital de 31 000 €
Ancien siège social : 13, rue des Grands Prés – 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 91, rue de la Fosse aux Loups – 58000 NEVERS
817 705 486 RCS NEVERS
Aux termes de ses décisions du 11/06/2026, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour :
- de transférer le siège social sis à NEVERS (58) du 13 rue des Grands Prés au 91 rue de la Fosse aux Loups et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Achat et vente de tous types de biens meubles (matériels, équipements, pièces détachées, vêtements et tous accessoires, etc) - Location de boxs pour le stockage - Location de tous types de matériels et équipements - Vente ambulante de tous types de biens, équipements et tous produits non consommables, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL26023661

MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nouvelle Imprimerie Laballery
SCOP SA à capital variable
Siège Social : allée Louis Blériot
58500 CLAMECY
RCS CLAMECY : B 392 607 545

Renouvellement annuel des membres du Conseil d'Administration
Aux termes d'une délibération en date du samedi 06 juin 2026,
L'Assemblée Générale Ordinaire a :
Elu comme Administrateur :
- Monsieur Lionel SILBERSTEIN, 6 Rue de la Forêt – 58 500 CLAMECY
- Monsieur Fabien MONNOT, 1 Rue Pitois Champagne – 58 190 METZ LE COMTE
- Monsieur Pierre-Charles BONADEI, 42 Route de Pressures – 58 500 CLAMECY
Renouvelé les mandats d'Administrateurs :
- Madame Emilie SAGNELONGE, 4 Rue du Bois Noir Le Petit Davion – 58 210 SAINT PIERRE DU MONT
Non Renouvelé les mandats d'Administrateurs de :
- Madame Corinne DAUDET, épouse RICHARD, 6 rue du Bourbasson – 58500 SURGY
- Monsieur Bruno COQUARD, Le Champ des Prés – 58500 CHEVROCHES
- Monsieur Frédéric FERREIRA, 2 rue Emile Rebouleau – 58500 CLAMECY
- Madame Chrystèle GRALL, épouse ROUMY, 2 Rue Potin du Haut – 58 190 TEIGNY
Le conseil d'administration, aux termes d'une délibération en date du 06 Juin 2026, a entériné la nomination suivante :
- Présidente du Conseil d'Administration : Madame SAGNELONGE Emilie.
Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres.
Pour avis
Emilie SAGNELONGE, Présidente

AL26023667

// GÉRANCE

AVIS DE FUSION

FORESTA
SAS au capital de 620 000 €
Siège social : 63, Route de Bourges – 58000 CHALLUY
411 012 107 RCS NEVERS
Le traité de fusion établi le 13/05/2026 avec la société FORESTA NOVA, société absorbée, SARL au capital social de 110 000 € ayant son siège social à VARENNES SUR ALLIER (03) – 23, rue Marius Courteix, immatriculée au RCS de CUSSET sous le numéro 823 126 503, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS le 26/05/2026 et au Greffe du Tribunal de Commerce de CUSSET le 19/05/2026, et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 29/05/2026 au nom des sociétés FORESTA NOVA et FORESTA.
En application des dispositions de l'article du Code de Commerce L 236-11, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'Associée Unique des sociétés absorbante et absorbée.
Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 30 juin 2026 à 23h59.
La société FORESTA étant propriétaire de la totalité des parts émises par la société FORESTA NOVA depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion aux Greffes du Tribunal de Commerce de NEVERS et de CUSSET, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital de la société FORESTA, et la société FORESTA NOVA a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

AL26023663

// VENTE AUX ENCHÈRES

les avocats

VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Myriam PREPOIGNOT
Membre de la SELARL AGIN PREPOIGNOT
Avocate au Barreau de NEVERS
demeurant 6 Square de la Résistance
58000 NEVERS

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT
Situé à NEVERS (58000) – 41 Rue du Quatorze Juillet
Un immeuble comprenant :
- Au rez-de-chaussée : **UN LOCAL commercial à usage de restaurant de 66,37 m2** et une courette de 4,83 m2. **Le bien est libre d'occupation.**
- Au premier étage à droite : **UN STUDIO de 28,53 m2. Le bien est loué 375€/mois.**
- Au premier étage à gauche : **UN APPARTEMENT de 33,87 m2** donnant sur un jardin suspendu à l'arrière. **Le bien est loué 330€/mois.**
- Au deuxième étage à gauche : **UN APPARTEMENT de 16,23 m2** et 6,86 m2 de surface annexe. **Le bien est loué 375€/mois.**
- Au deuxième étage à droite : **UN STUDIO de 18,85 m2** et 3,73 m2 de surface hors Carrez. **Le bien est loué 375€/mois.**
Cage d'escalier, hall d'entrée et cave dans les communs
Cadastrés section BP n°65 d'une contenance totale de 01 a 38 ca
MISE A PRIX 40.000,00 € outre charges et frais,avec baisses successives jusqu'à 10.000,00 € en cas de carence d'enchères.
VISITES SUR PLACE LE MARDI 25 AOUT 2026 DE 10 H 00 A 11 H 00
ADJUDICATION MARDI 1ER SEPTEMBRE 2026 A 10 H 45
Tribunal Judiciaire – Juge de L'Exécution – Place du Palais - 58019 NEVERS
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au :
- **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS** où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N°25/00020
- **SCP AXIOJURIS-LEXIENS**, Avocats au Barreau de LYON, demeurant 129 Rue Servient – Tour Part Dieu 17e - 69003 LYON ; (Références : 20231069)
- **SELARL AGIN PREPOIGNOT**, Avocate au Barreau de NEVERS, demeurant 6, square de la Résistance – 58000 NEVERS (Références : 24-033)
- **Sur les sites internet : www.axiens.legal et www.encherespubliques.com**

AL26023550

// DIVERS

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :
Suivant testament olographe en date du 26 septembre 2022, Madame France Christiane THIBAULT, en son vivant retraitée, née à SAINT-CLOUD (92210), le 22 août 1941, ayant demeuré à CHATOU (78400), 7, avenue de l'Europe, célibataire, non soumise à un pacs ou partenariat, décédée à NEVERS (58000), le 17 janvier 2025, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un simple dépôt aux termes du procès-verbal de dépôt et de description reçu le 20 juin 2025, par Maître Xavier MARTEAU, notaire associé à CHATOU, puis d'un contrôle de la saisine du légataire universel, aux termes d'un acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY, notaire associée de la SELAS dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 58001 et dont le siège social est à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS susnommée, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal du contrôle de la saisine du légataire universel et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26023668

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

PARAPHARMACIE COEUR DE LOIRE - RCS Nevers 977 693 233 - exploitation de fonds de commerce de parapharmacie - toutes activités développées par un institut de beauté, toutes activités liées aux soins, à l'entretien et au fonctionnement du corps - achat, vente de produits et accessoires cosmétiques, de soins et de beauté - 33 avenue du 85ème de Ligne 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Jugement en date du 13/07/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26023659

ART IS CONSPIRATION - RCS Nevers 814 237 558 - production d'œuvres artistiques non soumises à agrément préalable - Jeaux 58140 Mhère. Jugement en date du 13/07/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26023660

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHOLLET FRERES
AU CAPITAL DE 28.812,86 EUROS
SIEGE SOCIAL :
COSNE COURS SUR LOIRE
(58200) 12 Rue du Trésorier
RCS NEVERS 328 823 059
Société en liquidation

M. François CHOLLET demeurant à LE VESINET (78110) 53 Boulevard de Belgique agissant en qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHOLLET FRERES dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 3 avril 2026, sous le n° 1879, a été clôturée le 10 juillet 2026, suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de NEVERS.
Pour avis,
Le liquidateur.

AL26023623

CLÔTURE DE LIQUIDATION

HOTELIERE DE VERDUN
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 7 000 euros
Siège social : 4 rue de Lourdes
58 000 NEVERS
Siège de liquidation : 4 rue de Lourdes
58 000 NEVERS
501248 231 RCS NEVERS

Le 07.07.2026, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé les liquidateurs de leur mandat, leur a donné quitus de leur gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26023624

NON DISSOLUTION

AIR CONTROLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.000 euros
119 Avenue de Verdun
58300 DECIZE
RCS NEVERS 817 382 187

Par décisions de l'Associée Unique en date du 11juin 2026, et conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL26023641

DISSOLUTION

WAGNER HOLDING
SAS au capital de 580 000 €
Siège social : 14, Route de Cercy La Tour - 58300 SAINT HILAIRE FONTAINE
804 518 298 RCS NEVERS

ANNONCES LÉGALES

Aux termes de ses décisions du 29/06/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. André WAGNER dt à SAINT HILAIRE FONTAINE (58) – 14, Route de Cercy la Tour a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26023662

NON DISSOLUTION

COSNE ABATTOIR DU HAUT VAL DE LOIRE

Société Coopérative d'Intérêt Collectif
Société Anonyme à Capital Variable
Au capital de 247 909 €
Siège : Z.I. Le Tremblat
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
RCS 387 932 437 NEVERS

Suivant délibération de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 13 mai 2026, le Président statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce NEVERS.
Pour avis, le Président.

AL26023675

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 06/07/2026, constitution de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle : Lucas Guyot Location
Par abréviation LGL
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 3, route de Coeuzon 58230 OUROUX-EN-MORVAN
Objet : l'exploitation, quel que soit la forme (prestations, location, achat, …), de tous véhicules de compétition y compris la préparation et la participation à toutes compétitions ou championnats (écurie de voitures ou autres véhicules de course) ou toutes autres manifestations, y compris tout véhicules et matériels accessoires.
La société BY GUYOT, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 3, route de Coeuzon 58230 OUROUX-EN-MORVAN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 989 695 168, a été nommée Présidente.
Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : Article 16
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.
Pour avis.

AL26023619

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 15 juillet 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI DE LA LOIRE
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 €).
Siège : MESVES SUR LOIRE (58400), 8 bis, rue de la Vallée de Charrant, « Les Etiveaux ».
Objet :
- l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers;
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;
- exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;
- et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Monsieur Emmanuel FOUROTTE réalise un apport en numéraire, pour un montant de DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €),
Madame Adeline DUSSAULT réalise un apport en numéraire, pour un montant de DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €), le tout entièrement libéré.
Gérance : Madame Adeline Alice Danièle DUSSAULT, demeurant à SAINT ANDELAIN (58150), 17, rue du Mont Beauvois, née à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 2 octobre 1989, est désignée gérante pour une durée illimitée.
Parts sociales – clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Immatriculation au registre de commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

AL26023657

YONNE

// MODIFICATION

MGA NOTAIRES

Maître Marie GANDRÉ
notaire associée à TONNERRE (89700),
6 rue Saint Nicolas

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI «DE CHESSIMONT»

capital social de 360.000,00 €
siège social : 11 boulevard de Ferrières
89800 CHABLIS
n°799 928 023 RCS AUXERRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie GANDRÉ, notaire associée à TONNERRE (89700), en date du 28/03/2024, il a été nommé co-gérant, Madame Ruth SIMPSON demeurant à CHABLIS(89800) 11 Boulevard de Ferrières.
Pour avis.

AL26023625

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

DOCTEUR FERKIOUI PSYCHIATRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : Clinique de Régennes
Allée du Château de Régennes,
89380 APPOIGNY
930 453 535 RCS AUXERRE

Par décision du 22 juin 2026, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 95 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 5 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 100 000 euros

AL26023640

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BUSSY EN OTHE - Propriété rurale comprenant une maison d'habitation et diverses dépendances sur une surface totale de 9 ha 91 a 30 ca : 'LA PLANTE' : ZL – 0047 – 0048 – 0052 - 0053 - '0021 RTE DE PAROY' : ZL - 0054 - 'LA MARNIERE' : ZL - 0036 - zonage : zone A du PLU
Communes de STIGNY, VILLIERS LES HAUTS, ARGENTEUIL SUR ARMANÇON et JULLY – terre, lande et bois-taillis - fonds occupé - L'exploitant en place sera prioritaire à l'attribution. S'il ne souhaite pas acquérir les parcelles qu'il exploite, la SAFER attribuera les biens à un bailleur afin de le maintenir en place :
- STIGNY : 57 ha 00 a 80 ca - 'PRES D AUTUN' : A – 0163 – 0165 - 0644 - 'METAIRIE BROCO' : A - 0121 - 'LES NEUF LANDINES' : A – 0187 - 0188 - 'SUR MONTELOUP' : A - 0229 - 'LA COMBE JEANNADIOT' : A – 0071 – 0072 – 0073 - 0075 - 'COURMELY' : A - 0418 - 'LE CHEMIN DE GIGNY' : B - 0304 – 0305 – 0306 – 0307 – 0308 – 0309 - 0310 - 'LE POIRIER BICQ' : B – 0318 – 0321 – 0322 – 0323 – 0324 – 0325 - 0502 - 'LA CREUSE' : B - 0411 - 'LA HAIE DE PASSY' : B – 0496 - ZB - 0004 - 'VEROLOT ' : C – 0233 - 0234 - 'BLANCHAUX' : C - 0274 - 'LA VERSINE' : C - 0273 - 'LARY DES FOURCHES' : D – 0327 - 0328 - 'MONTERY' : ZA – 0013 - 0014 - 'LE SOUIL' : ZB - 0039 - 'SUR LA CREUSE' : ZD - 0012 - 'LE PETIT POIRIER REAL' : ZE – 0013 – 0014 – 0015 - 0016 - 'LE CHAMP MICHAUX' : ZE - 0012 - 'LE MATREOT' : ZH - 0018 - 'LA MALADIERE' : ZI - 0033 - 'EN SAINE TERRE' : ZI – 0028 - 0029 - 'LES LONGUES RAIES' : ZK - 0016 - 'MONTLOUP' : ZK - 0002 – zonage : zone A du PLU
- VILLIERS LES HAUTS : 5 ha 24 a 00 ca - 'LA MONTAGNE' : ZW - 0015 – zonage : RNU
- ARGENTEUIL SUR ARMANÇON : 23 ha 22 a 46 ca - 'LE GRAND VAL BERCE' : YO – 0022 - 0023 - 'LE VAL MARTINE' : YO – 0003 – 0004 - 0005 – zonage : RNU
- JULLY : 31 a 30 ca 'LE CHAGNET' : I - 0242 – zonage : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/08/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023677

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Ludivine GAUME, Notaire soussigné de l'Etude sise à COURTENAY (Loiret), 13, rue du mail , CRPCEN 45064 , le 10 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant entre : Monsieur William Michel Léonard ORLANDI, magasinier, et Madame Séverine Delphine TANGUY, invalide, demeurant ensemble à BUSSY-LE-REPOS (89500) 9 Lagomette.
Monsieur est né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 24 mai 1969, Madame est née à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500) le 18 janvier 1979.
Mariés à la mairie de VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500) le 20 janvier 2001 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité Française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL26023622

MGA NOTAIRES

Maître Alexandre GUILPAIN,
notaire associé à TONNERRE (89700)
6 rue Saint Nicolas

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Olivier Maurice DURAND, né à DYE (89360), le 24 janvier 1962 et Madame Christine Andrée LANDRIER, née à MIGENNES (89400), le 15 juin 1966, demeurant ensemble à DYE(89360), 1 rue de la Mairie, mariés à la Mairie de DYE(89360), le 09 avril 2011, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial par la mise en communauté d'un bien sis à DYE (89360), cadastré sections AD n°117 et AD n°118.
L'acte a été reçu par Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, le 4 juillet 2026.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Alexandre GUILPAIN, notaire à TONNERRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.
Me Alexandre GUILPAIN

AL26023649

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

ENVOI EN POSSESSION

Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à VENIZY (89210) du 21/07/2020, déposé au rang des minutes de Maître Laurent FRANCIN, notaire associé à AUXERRE, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 16 juillet 2026, Madame Mireille Marie VEYSSIER, demeurant à VENIZY (89210), 35 rue de la Source, décédée à SENS (89100), le 1er juin 2026, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de SENS de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament et de son codicille.
Pour avis, le notaire.

AL26023653

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 09/06/2026 infirmant le jugement d'ouverture de liquidation judiciaire du Tribunal des Activités Économiques du 18/02/2026 au profit de la SAS MOLINA FINANCE 26 rue des Jonches Lieudit la Borde 89000 Auxerre RCS AUXERRE 527 832 463. CIP 5040.

AL26023627

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 17/07/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS à associé unique SAGEC AVALLON 20 rue Carnot 89200 Avallon (exercice de la profession d'Expert-Comptable.). RCS Auxerre 979831724. CIP 5096. Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL26023665

Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 17/07/2026 arrêtant le plan de sauvegarde de la SAS IDEALEHOME 2 lieu-dit La Grande Forêt 72430 Saint-Jean-du-Bois (construction de maisons individuelles). RCS Le Mans 850337817. CIP 4704. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL26023666

// VENTE AUX ENCHÈRES

Cabinet de Maître Isabelle GODARD,
associée de la SCP REGNIER ET ASSOCIES,
Avocat au Barreau de AUXERRE,
demeurant 2 rue Faidherbe, 89000 AUXERRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice d'Auxerre
LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026 A 14 HEURES 00
Une maison élevée sur cave et deux niveaux, une grange et un terrain clos, sis sur la commune de LEUGNY (89130), 8 rue Fernand Clas lieudit « 8 rue du Fernand Clas » la parcelle cadastrée :
- Section E n°302 pour 09 ares et 70 centiares.
MISE A PRIX :
20.000,00€ (VINGT MILLE EUROS)
VISITE
Visite sur place le Lundi 07 septembre 2026 de 10 heures 00 à 11 heures 00, organisée par SELARL Philippe LEGOUGE – Joan GERARD, commissaire de Justice à SENS (89).
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au cabinet Maître Isabelle GODARD, associée de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de Auxerre, demeurant 2 rue Faidherbe 89000 Auxerre, avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de AUXERRE pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, ou au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de AUXERRE où le cahier des charges est déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.

AL26023366

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SL SERVICES

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social :
26 rue du Tartre 89550 HERY
Siège de liquidation :
26 rue du Tartre 89550 HERY
834 168 072 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1ER JUILLET 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent DELCROIX, demeurant 26 Rue du Tartre 89550 HERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires encours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 26 rue du Tartre 89550 HERY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL26023635

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALMA

SCI au capital de 100€
Siège social : 7 rue general dubois
89100 SENS
RCS 538 672 676 SENS

L'AGE du 25/11/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M POTTIER cyrille, 28 rue de la dautine 89500 MARSANGY, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 25/11/2025.
Radiation au RCS de SENS

AL26023656

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC DES PEPINIERES HENRY

Groupement agricole d'exploitation
en commun en liquidation
au capital de 24 688,80 euros
Siège social : Les Catelineries
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
Siège de liquidation :
10 Les Girandes Perreux
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
433 941 580 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 2 février 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Erick HENRY, demeurant 10 Les Girandes Perreux, 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26023669

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRON du 10/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI VIANNEXIS
Siège social : 8 Rue des Grands Barreaux, 89100 GRON
Objet social : - l'acquisition par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Vincent PASQUER, demeurant 8 Rue des Grands Barreaux, 89100 GRON et Madame Anne Laure PASQUER, demeurant 8 Rue des Grands Barreaux, 89100 GRON
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

AL26023629

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY (89800), il a été constitué une Société Civile Immobilère dénommée :
DENOMINATION : SCI DU CHATEAU
Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.
Siège social : FONTENAY PRES CHABLIS (89800), 2 rue de Chenevières
Capital : 1.000,00 euros
Gérance : Mme Larissa CHATELAIN demeurant à FONTENAY PRES CHABLIS (89800), 2 rue de Chenevières
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AUXERRE

AL26023632

SARL LEX'NOT@IRES ASSOCIES
Titulaire d'un office notarial
dont le siège est à AUDINCOURT (25400)
30 - 32 avenue Jean Jaurès

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Cyprien JACQUES, notaire à AUDINCOURT, le 15 juillet 2026, a été constituée la société civile dénommée «PASTENAYA», siège social : PASSY (89510), 5 rue du Parc.
Capital social : DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 €), divisé en 2000 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 2000,
Constitué d'apports en numéraire uniquement.
Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers, de tous placements ou enveloppes financières et plus particulièrement la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ; - L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; - La réalisation de tous travaux d'entretien, de réparation, de rénovation, de réhabilitation ou d'amélioration des immeubles lui appartenant, dès lors que ces opérations s'inscrivent dans la cadre de la gestion de son patrimoine immobilier ;
- L'acquisition, la détention, la gestion et l'arbitrage de tous actifs financiers, valeurs mobilières, titres, parts sociales, actions, obligations, contrats de capitalisation et plus généralement de tous placements patrimoniaux ; - La réception de tous capitaux provenant notamment de contrats d'assurance-vie, en pleine propriété ou en démembrement ; - L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garanties. Et plus généralement toutes opérations utiles à la réalisation de l'objet social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SENS.
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés (sauf exceptions).
Nommés premiers gérants de ladite société :
- Monsieur Yannis Robert André Raymond DUMOUTIERS, demeurant à PASSY (89510), 5 rue du Parc.
- Madame Stéphanie Marie QUEYREL, demeurant à PASSY (89510), 5 rue du Parc.
Pour insertion - Me Cyprien JACQUES

AL26023646

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juin 2026 à SAINT-JULIEN-DU-SAULT, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI SJC
Forme : Société civile immobilière.
Objet : La Société a pour objet :
- l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers,-
la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ;
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Capital social : 200 euros.
Siège social : 21 rue de l'Ardillier – 89330 SAINTJULIEN-DU-SAULT
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 200 euros.
Gérant : Monsieur Sébastien BOUVRET demeurant 21 rue de l'Ardillier – 89330 SAINTJULIEN-DU SAULT.
Cessions de parts : Cessions libres entre associés.
Cessions soumises à agrément par le gérant dans tous les autres cas.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL26023652

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du18 juin 2026, il a été constitué une Société civile.
Dénomination sociale : SC DU VALQUIRIT.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 3 000 €.
Siège social : 40 la Margottière – 89150 VALLERY
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : 3 000 € en numéraire.
Gérant : M. Damuel DELIGAND, demeurant à VALLERY (89150) – 40 la Margottière.
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL26023670



PUBLIEZ
VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET ANNONCES LÉGALES
EN TOUTE SIMPLICITÉ
SAISIE ET DEVIS EN LIGNE SUR
agribourgogne.fr



Terres de Bourgogne 03 80 78 90 42 • legales@terres-de-bourgogne.net